

**Association de Défense  
Des Contribuables Givordins**

Chez Roland Ville  
Route du Drevet  
69700 Givors

Givors, le 05 juin 2008.

Monsieur le Préfet  
Préfecture du Rhône  
Rue de Bonnel  
69003 Lyon

Objet : aménagement de la place de Bans à Givors

Monsieur le Préfet,

Nous avons appris que l'aménagement de la place de Bans à Givors fait l'objet de contentieux entre Givors développement présidé par le maire de Givors et le promoteur. Givors développement ayant été le constructeur de l'immeuble commercial et la mairie ayant été propriétaire des terrains, ce problème concerne directement notre association.

Il semblerait que la nature des terrains (présence en sous sols de grandes quantités d'ordures ménagères et de déchets industriels) a nécessité la réalisation d'un vide sanitaire pour la ventilation des gaz nocifs de fermentation. Or ce vide sanitaire n'a pas été réalisé. Enfin, de nombreuses fissures sur les murs et la dalle en béton sont apparentes.

D'autre part, nous avons constaté la présence d'un magasin Lidl (le seul occupant de ce centre commercial dont le reste de la surface est inoccupé) alors que le bâtiment ne semble pas conforme.

Ce magasin a-t-il obtenu le certificat de conformité de l'immeuble dans lequel il est installé ?

Nous n'avons pas connaissance des conclusions de la visite de la commission de sécurité préalable à l'ouverture de Lidl, établissement recevant du public. Pouvons-nous en avoir connaissance ?

Je vous prie d'agréer, monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments distingués.

Le vice-président

Alain Pelosato

Maire-adjoint honoraire de Givors

Le secrétaire

Roland Ville

Avec les autres membres du bureau : Roger Reymond, président, Noëlle Vergès trésorière,  
Claude Denis secrétaire-adjoint.